

:: TRIBUNE DU COLLECTIF AUDACE - JEUNES ACTIFS PATRIOTES ::

Paris, le 4 Mai 2017

Entrepreneurs du bâtiment et de la construction : A quelques jours du 2^{ème} tour, il est temps de lire le programme de Marine !

Batiactu, dans un article du 04/04/2017, présente plusieurs interviews de professionnels de la construction, qui s'interrogent sur les programmes des candidats à la présidentielle : selon eux, ils n'auraient pas de vision pour la France en matière de logement, d'infrastructures, d'innovation, ou encore n'auraient rien prévu pour simplifier la vie des TPE-PME.

Ont-ils bien lu le programme de Marine ? A la lecture de leurs points de vue, on peut en douter !

A quelques jours du 2^{ème} tour, alors que cette élection présidentielle propose un choix fondamental entre le libéralisme mondialisé où seuls les forts et les riches vivent bien et un Etat stratège, soucieux de donner à tous les meilleures conditions pour bien vivre, entreprendre, circuler, se loger... le moment semble venu de se pencher sur la réalité des programmes !

Pour **Patrick Liebus, président de la CAPEB**, « *Aucun candidat n'évoque le logement et la construction* » ou pour **Alexandra François-Cuxac, présidente de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI)** « *Le logement n'est pas traité à sa juste place dans cette campagne présidentielle* »

Aucun candidat ? Pourtant, Marine propose de :

- ✓ **Regrouper en un seul ministère l'aménagement du territoire, les transports et le logement** (Engagement n°139),
- ✓ **Faciliter l'accès à la propriété** en renforçant les dispositifs de prêts aidés et en améliorant les conditions de rachat par les locataires de leur logement social pour parvenir à 1 % du parc HLM vendu chaque année. Réduire les droits de mutation de 10 % (Engagement n°140),
- ✓ **Réduire les dépenses de logement des ménages par un grand plan d'aide à la construction et à la réhabilitation des logements**, par la baisse de la taxe d'habitation pour les plus modestes et le gel de son augmentation, et par la pérennisation des APL avec la suppression de la prise en compte du patrimoine dans leur calcul (Engagement n°141),

- ✓ **Créer une « Protection-Logement-Jeunes »** : lancer un grand plan de construction de logements étudiants et revaloriser de 25 % les APL pour les jeunes jusqu'à 27 ans dès la première année du quinquennat (Engagement n°141),
- ✓ **Rationaliser et simplifier les normes d'urbanisme et de construction** afin de résorber les tensions sur le marché du logement (Engagement 143),

Patrick Liebus souligne également « *On a un problème d'approche démocratique dans le pays* ». Nous sommes bien d'accord ! Et Marine rendra le pouvoir au peuple français :

- ✓ **Permettre la représentation de tous les Français par le scrutin proportionnel à toutes les élections** (Engagement n°3),
- ✓ **Créer un véritable référendum d'initiative populaire**, sur proposition d'au moins 500 000 électeurs (Engagement n°5),

Selon Jacques Chanut, président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB), « *Les débats à l'occasion de la présidentielle de 2017, principal temps fort de notre vie politique, n'ont quasiment pas porté sur un programme de redressement pour notre pays* ».

Marine ne se préoccupe pas du redressement de la France ? Vraiment ? Nous vous invitons à lire ses 144 engagements !

- ✓ **Mettre en place un plan de réindustrialisation** dans le cadre d'une coopération associant l'industrie et l'État stratège pour privilégier l'économie réelle face à la finance spéculative (Engagement n°34),
- ✓ **Soutenir les entreprises françaises face à la concurrence internationale déloyale par la mise en place d'un protectionnisme intelligent et le rétablissement d'une monnaie nationale** adaptée à notre économie, levier de notre compétitivité (Engagement n°34),
- ✓ **Assurer la protection des secteurs stratégiques et porteurs** par un contrôle des investissements étrangers qui portent atteinte aux intérêts nationaux grâce à une Autorité de Sûreté Économique (Engagement n°39),
- ✓ Créer sous la tutelle de la Caisse des Dépôts et Consignations un fonds souverain avec la double mission de **protéger les entreprises des fonds voutour ou des OPA hostiles** et de prendre des participations dans des secteurs porteurs (Engagement n°39),
- ✓ **Créer un secrétariat d'État dédié aux mutations économiques** rattaché au ministère des Finances afin d'anticiper les évolutions des formes de travail liées aux nouvelles technologies (ubérisation, robotisation, économie du partage...) - (Engagement n°40),
- ✓ **Fixer l'innovation en France** en empêchant en cas de subvention publique que la société soit cédée à une société étrangère pendant dix ans (Engagement n°41),
- ✓ **Promouvoir les secteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation**, en augmentant la déductibilité fiscale des dons (Engagement n°41),
- ✓ **Augmenter de 30 % le budget public de la recherche** (pour le porter à 1 % du PIB)- (Engagement n°41),
- ✓ **Soutenir l'effort d'investissement en infrastructures, en particulier dans la ruralité** (très haut débit, couverture téléphonique, routes...) et **renationaliser les sociétés d'autoroutes** pour rendre aux Français un patrimoine qu'ils ont financé et dont ils ont été spoliés ; plus généralement, **refuser la vente des actifs stratégiques détenus par la puissance publique** (Engagement n°41),

- ✓ **Créer un grand ministère de l'Outre-mer et de la Mer afin de valoriser la dimension maritime de la France** et développer un vaste plan stratégique d'investissement autour de l'économie de l'or bleu (Engagement n°42),
- ✓ **Faire de la France une terre d'innovation** : recentrer le Crédit Impôt Recherche vers les PME et les startups, diriger une part de l'assurance-vie (2 %) vers le capital-risque et les startups et inciter les grands groupes à créer leur propre fonds d'investissement dans les entreprises innovantes (Engagement n°51).

Jacques Chanut souligne aussi l'importance du secteur de la construction pour l'emploi « *La construction peu inflationniste et peu importatrice crée rapidement des emplois sur tout le territoire* ». Certes, mais pour que cette création d'emplois soit positive pour notre économie et pour le pouvoir d'achat de nos compatriotes, encore faut-il que ce soit eux qui en bénéficient !

- ✓ **Supprimer sur notre territoire la directive « détachement des travailleurs »** qui crée une concurrence déloyale inadmissible (Engagement n°38),
- ✓ **Mettre en place une taxe additionnelle sur l'embauche de salariés étrangers** afin d'assurer effectivement la priorité nationale à l'emploi des Français (Engagement n°38),

De son côté, **Max Roche, Président d'EGF.BTP** plaide pour « *donner aux clients publics la liberté d'utiliser tous les contrats à leur disposition, via un cadre assoupli; sécuriser les procédures administratives, alléger les normes, favoriser l'innovation notamment afin de trouver des solutions pour bâtir moins cher, plus durable; développer des partenariats avec le privé pour aménager la ville ou valoriser le patrimoine public; inciter à investir dans le bâti; mettre en place une fiscalité stable et dédiée aux infrastructures* ».

Marine l'a rappelé à plusieurs reprises : **elle assurera la stabilité du cadre réglementaire et fiscal** pour garantir la visibilité des TPE-PME et permettre le retour de la confiance entre elles et les administrations. Après consultation de toutes les parties prenantes, sauf cas de force majeure, les règles qui seront fixées ne seront pas remises en cause pendant la durée du mandat.

Et Max Roche devrait trouver de nombreuses propositions intéressantes dans ses 144 engagements !

- ✓ **Instaurer un vrai patriotisme économique en se libérant des contraintes européennes et en réservant la commande publique aux entreprises françaises** si l'écart de prix est raisonnable. Réserver une partie de la commande publique aux PME (Engagement n°37),
- ✓ **Opérer une simplification fiscale** en supprimant les impôts à très faible rendement (Engagement n°76),
- ✓ **Rationaliser et simplifier les normes d'urbanisme et de construction** afin de résorber les tensions sur le marché du logement (Engagement n° 143),
- ✓ **Alléger la complexité administrative et fiscale pesant sur les TPE-PME** : guichet unique dédié (social, fiscal et administratif), remplacement du compte pénibilité, par un nouveau dispositif reposant sur une évaluation personnalisée grâce à une médecine du travail qui sera reconstituée. La pénibilité constatée sera compensée par une majoration des annuités de retraite (Engagement n°44),
- ✓ **Faire de la France une terre d'innovation** : recentrer le Crédit Impôt Recherche vers les PME et les startups, diriger une part de l'assurance-vie (2 %) vers le capital-risque et les

- startups et inciter les grands groupes à créer leur propre fonds d'investissement dans les entreprises innovantes (Engagement n°51),
- ✓ **Fixer l'innovation en France** en empêchant en cas de subvention publique que la société soit cédée à une société étrangère pendant dix ans. **Promouvoir les secteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation**, en augmentant la déductibilité fiscale des dons. **Augmenter de 30 % le budget public de la recherche** (pour le porter à 1 % du PIB) (Engagement n°41),
 - ✓ Défendre l'identité nationale, les valeurs et les traditions de la civilisation française. Inscrire dans la Constitution la défense et la **promotion de notre patrimoine historique** et culturel (Engagement n°91),
 - ✓ **Bâtir une loi de programmation du patrimoine pour permettre un meilleur soutien à l'entretien et à la préservation du patrimoine**. Augmenter le budget alloué de 25 %. (Engagement n°110),
 - ✓ **Développer le mécénat populaire** par la création d'une plate-forme numérique dédiée, (Engagement n°109) et mettre un coup d'arrêt à la politique de vente à l'étranger et au privé de palais et bâtiments nationaux (Engagement n°111),
 - ✓ **Soutenir l'effort d'investissement en infrastructures, en particulier dans la ruralité** (très haut débit, couverture téléphonique, routes...) et **renationaliser les sociétés d'autoroutes** pour rendre aux Français un patrimoine qu'ils ont financé et dont ils ont été spoliés ; plus généralement, **refuser la vente des actifs stratégiques détenus par la puissance publique** (Engagement n°144).

Même l'Association des Maires de France, à travers son secrétaire général, Philippe Laurent, trouverait des mesures en phase avec ses préoccupations s'il acceptait d'ouvrir le programme de Marine ! Lui qui affirme qu'il faut aller vers une « République des territoires » : Quelle initiative plus concrète pour redonner du pouvoir aux territoires que celle de réduire le nombre de niveaux administratifs afin que les acteurs locaux, maires et présidents de département, ceux qui connaissent le mieux les besoins de leurs territoires, puissent mettre en œuvre efficacement des solutions adaptées ?

- ✓ **Conserver trois niveaux d'administration (au lieu de six actuellement) : communes, départements et État**. Cette réforme sera un gage de :
 - **simplification** (suppression des doublons et répartition claire des compétences) ;
 - **proximité** (en donnant plus de poids à des élus que les Français connaissent, comme les maires) ;
 - **économies** (notamment sur les indemnités d'élus et les frais de fonctionnement).Elle permettra rapidement une baisse des impôts locaux et de revaloriser en conséquence le rôle et le statut des maires des petites et moyennes communes (Engagement n°6),
- ✓ **Garantir l'égal accès aux services publics** (administrations, gendarmerie, eau, santé, transport, hôpitaux de proximité et maisons de santé...) sur tout le territoire et en particulier en milieu rural (Engagement n°138),
- ✓ **Regrouper en un seul ministère l'aménagement du territoire, les transports et le logement**. **Rééquilibrer la politique de la ville** vers les zones désertifiées et rurales (Engagement n°139),

Jean-Louis Dumont, président de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), souhaite « convaincre les candidats que le logement social est un atout décisif pour l'avenir de la France »

Marine n'a en aucun cas oublié ce point !

- ✓ **Faciliter l'accès à la propriété en renforçant les dispositifs de prêts aidés et en améliorant les conditions de rachat par les locataires de leur logement social** pour parvenir à 1 % du parc HLM vendu chaque année (Engagement n°140),
- ✓ **Réserver prioritairement aux Français l'attribution du logement social, sans effet rétroactif, et le mobiliser vers les publics qui en ont le plus besoin.** Appliquer réellement l'obligation de jouissance paisible sous peine de déchéance du bail (Engagement n°142).

Philippe Taboret, directeur général adjoint de Cafpi, « aurait aimé qu'au moins un candidat se préoccupe véritablement de l'accession à la propriété, des éléments qui la conditionnent, notamment les frais annexes. Ce qu'il faudrait, c'est une vraie réforme des droits de mutation à titre onéreux que beaucoup confondent avec les frais de notaires ».

Alors s'il souhaite l'application de ces mesures, il doit voter Marine !

- ✓ **Faciliter l'accès à la propriété en renforçant les dispositifs de prêts aidés et en améliorant les conditions de rachat par les locataires de leur logement social** pour parvenir à 1 % du parc HLM vendu chaque année (Engagement n°140),
- ✓ Réduire les droits de mutation de 10 % (Engagement n°140).

Pour **Géraud Delvolvé, délégué général de l'Union des Syndicats de l'Immobilier Social (Unis)**, Le logement est (...) une question qui touche à la santé, à l'emploi, les transports... » et **Alain Dinin, président directeur général de Nexity** considère que « une décision politique forte serait de créer un ministère de l'urbanité qui réunirait urbanisme, transports, aménagement et évidemment écologie »

- ✓ **Regrouper en un seul ministère l'aménagement du territoire, les transports et le logement. Rééquilibrer la politique de la ville** vers les zones désertifiées et rurales (Engagement n°139).

Michel André, président de l'Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de construction (UNICEM) considère que « Les ambitions doivent clairement être de revaloriser l'excellence française en matière de construction et de faciliter le développement local en simplifiant la vie des entreprises. Il s'agit de redynamiser les territoires en renforçant les liens entre ces derniers et les métropoles. Pour ce faire, la commande publique doit devenir un levier de la préservation d'un tissu industriel de proximité, créateur d'emplois et aménageur des territoires. Pour l'UNICEM, co-construire l'avenir passera par une commande publique qui valorisera les engagements responsables des entreprises en s'appuyant sur un dialogue public privé proactif à l'image de l'esprit du green deal, signé récemment avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer. »

- ✓ **Rationaliser et simplifier les normes d'urbanisme et de construction** afin de résorber les tensions sur le marché du logement (Engagement n°143),
- ✓ Veiller à la préservation de l'environnement et des espaces naturels protégés (littoral, montagne, etc.) - (Engagement n°143),

- ✓ **Instaurer un vrai patriotisme économique en se libérant des contraintes européennes et en réservant la commande publique aux entreprises françaises** si l'écart de prix est raisonnable. Réserver une partie de la commande publique aux PME (Engagement n°37),
- ✓ **Alléger la complexité administrative et fiscale pesant sur les TPE-PME** : guichet unique dédié (social, fiscal et administratif), remplacement du compte pénibilité, par un nouveau dispositif reposant sur une évaluation personnalisée grâce à une médecine du travail qui sera reconstituée. La pénibilité constatée sera compensée par une majoration des annuités de retraite (Engagement n°44),
- ✓ **Garantir l'égal accès aux services publics** (administrations, gendarmerie, eau, santé, transport, hôpitaux de proximité et maisons de santé...) sur tout le territoire et en particulier en milieu rural. La libéralisation du rail voulue par l'Union européenne sera refusée. La Poste et la SNCF resteront des entreprises publiques (Engagement n°138).

Enfin, **Bruno Cavagné, président de la Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)** souhaite « *refonder notre politique d'infrastructures. (...) Un loi de programmation sur cinq ans définissant les grands projets nationaux à réaliser* »

En bref, il **souhaite un Etat stratège, qui se préoccupe de l'égalité de ses territoires et ne laisse pas les plus pauvres se dévitaliser** en parallèle de grandes villes dynamiques qui attirent les entreprises, les richesses, mais aussi les soins, l'emploi... Macron n'est pas un candidat pour lui !

- ✓ **Mettre en place un plan de réindustrialisation** dans le cadre d'une coopération associant l'industrie et l'État stratège pour privilégier l'économie réelle face à la finance spéculative (Engagement n°34),
- ✓ **Soutenir l'effort d'investissement en infrastructures, en particulier dans la ruralité** (très haut débit, couverture téléphonique, routes...) - (Engagement n°144),
- ✓ **Renationaliser les sociétés d'autoroutes** pour rendre aux Français un patrimoine qu'ils ont financé et dont ils ont été spoliés (Engagement n°144),
- ✓ **Refuser la vente des actifs stratégiques détenus par la puissance publique** (Engagement n°144),
- ✓ **Garantir l'égal accès aux services publics** (administrations, gendarmerie, eau, santé, transport, hôpitaux de proximité et maisons de santé...) sur tout le territoire et en particulier en milieu rural. La libéralisation du rail voulue par l'Union européenne sera refusée. La Poste et la SNCF resteront des entreprises publiques (Engagement n°138).

le collectif Audace

Article Batiactu <http://www.batiactu.com/edito/presidentielle-2017-quel-regards-portent-personnalites-48623.php>